



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

À Versailles le 18 juin 2020

La Rectrice de l'Académie de Versailles
Chancelière des Universités

à

**Mesdames, Messieurs les Proviseurs
de lycée
Mesdames, Messieurs les Directeurs
et Directrices de lycées
professionnels privés sous contrat**

Sous couvert de Mesdames les
Directrices et Messieurs les Directeurs
académiques des services de l'Education
nationale

Nom de la division

Affaire suivie par :
DAAC

Marianne CALVAYRAC
Patrick SOUCHON

L'inspection ET EG
Bruno GIRARD
Valérie LEGALLICIER

DACES 3
Fabrice Imiola

Téléphone
01 30 83 44 37

Courriel
ce.daces@ac-versailles.fr

Rectorat
3 boulevard de Lesseps
78017 Versailles Cedex

**Objet : Prix « Écrire le travail, écrire les métiers », en partenariat avec le
groupement d'intérêt scientifique GESTES (groupe d'études sur le travail et
la santé au travail) et la Maison des écrivains et de la littérature**

**Réf. : circulaire académique DAAC/MC/PP sur la mise en œuvre de l'éducation
artistique et culturelle en date du 5 juin 2020**

Dans le cadre de la grande mobilisation pour le livre et la lecture et de la mise en œuvre du plan d'éducation artistique et culturelle pour la voie professionnelle, l'académie de Versailles, le réseau de chercheurs GESTES et l'association « Écrire le travail » organisent un prix d'écriture créative intitulé « Écrire le travail, écrire les métiers ».

**Le thème annuel de ce prix porte sur l'opposition proche/lointain dans
l'univers professionnel.**

Propre à encourager l'initiative, la créativité et la réflexion des élèves et des apprentis de la voie professionnelle autour de leur orientation et leur formation, ce prix est susceptible de contribuer à la construction de leur identité de futur professionnel.

Le prix s'adresse aux classes de troisième prépa-métiers, de CAP et de baccalauréat professionnel des lycées professionnels, des EREA, des lycées agricoles et des CFA de l'académie de Versailles. Il est également destiné aux unités pédagogiques d'élèves allophones nouvellement arrivés (UPE2A) implantées en lycée professionnel. Une catégorie spéciale est réservée aux spécialités des métiers du patrimoine, regroupées au sein du campus d'excellence de Versailles (métiers d'art et du design, métiers du patrimoine bâti, métiers de l'horticulture et des espaces paysagers, métiers de la gastronomie, métiers de l'accueil, des services et du tourisme).

Le projet d'écriture pourra prendre place dans le cadre des enseignements disciplinaires, interdisciplinaires (co-intervention en CAP et bac pro, EPI en troisième prépa-métiers) ou pluridisciplinaires (réalisation du chef d'œuvre au lycée professionnel, heures de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles en troisième prépa métiers). Il pourra également être conduit



pendant les heures dédiées à l'accompagnement à l'orientation. En classe de seconde, il aidera ainsi les élèves à choisir une filière de spécialité à l'issue d'une seconde famille de métiers.

2 / 2

Le prix se donne pour ambition de renforcer la dimension artistique, culturelle et créative de l'écriture à partir de deux thématiques transversales connexes, le travail et les métiers. Des rencontres avec les enseignants chercheurs du réseau GESTES, mais aussi des écrivains (en partenariat avec la Maison des écrivains) et des professionnels des spécialités auxquelles se forment les élèves pourront avoir lieu à cette occasion. Des interventions dans les classes viendront étayer le travail de création des élèves. Le prix peut également permettre à des équipes pédagogiques de mener des projets à caractère pluridisciplinaire dans le cadre des parcours éducatifs, notamment d'éducation artistique et culturelle, de l'orientation, de l'enseignement moral et civique et de santé. Les professeurs inscrivant leur classe seront conviés à un séminaire sur « enseigner le travail, ses écritures, son histoire ».

Les élèves et les établissements lauréats recevront une distinction accompagnée de récompenses en lien avec la thématique annuelle du prix et leurs spécialités de formation. Les productions donneront lieu à une publication sous format papier ou numérique.

Vous trouverez en annexe la fiche technique, le règlement du concours et la fiche d'inscription pour la session 2020-2021.

Je vous prie de bien vouloir porter à la connaissance des équipes éducatives les modalités de participation à ce concours.

Charline AVENEL

Annexes :

- Fiche technique : mise en œuvre du programme « Ecrire le travail »
- Fiche d'inscription